REGISTREDES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-213304850-20260321-DE2026_03_12_4-DE

L'an deux mille vingt six, le vingt et un mars à dix heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation : 16 mars 2026

Nombre de Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	16
Absents excusés :	3
Absents :	0

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, MICHEL, CANTE, GRANEREAU, BIHR, UGOLINI, CESARINI, RICAUD, NOUGUEY, PORTAL, BOYER, BALAYN, LAGUILLON, COUTURE, FAURE-MATHIEU, MOULIERAC.

Absents excusés : MM. DURAND, LOUCHEZ-SANCHEZ, ROSSI.
M. DURAND a donné pouvoir à Mme. ALFONSO-CHARIOL
Mme LOUCHEZ-SANCHEZ a donné pouvoir à M. MICHEL
Mme ROSSI a donné pouvoir à Mme GRANEREAU

Absent : Néant.

Secrétaire de séance : Monsieur MICHEL

Délibération n° 2026_03_12_4

Objet : Désignation des représentants de la commune dans divers organismes extérieurs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne en tant que de délégués de la Commune :

SYER :
- Fabrice MICHEL
- Aurore UGOLINI (Suppléante)

SIVU CHENIL :
- Valérie PORTAL
- Florence CESARINI (Suppléante)

SDEEG :
- Agnès ALFONSO – CHARIOL

CNAS :
- Muriel BALAYN
- Emmanuelle AYMON-VIGEAN

SIEAL
- Antoine CANTE – Fabrice MICHEL
- Thierry BIHR – Isabelle FAURE-MATHIEU

Ce qui est approuvé à l'unanimité des présents.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-213304850-20260321-DE2026_03_12_4-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le 23 mars 2026
Agnès ALFONSO-CHARIOL

Maire de Sainte-Terre.